

Rebates for Vacant Commercial and Industrial Units will End December 31, 2019

This program has been eliminated across all local municipalities within the United Counties of Prescott and Russell effective January 1, 2020, in accordance with *Ontario Regulation 325/01*, as amended.

The vacant unit rebate program for commercial and industrial properties has provided partial property tax rebates for qualifying units and buildings that were unoccupied and unused for a period of at least 90 days within a taxation year.

The last day of eligibility for potential claims was December 31, 2019. The last day on which a valid application could be made for the 2019 taxation year was February 28, 2020.

Les remises à l'égard des immeubles vacants commerciaux et industriels prendront fin le 31 décembre 2019

Ce programme a été aboli par toutes les municipalités locales des Comtés unis de Prescott et Russell à compter du 1^{er} janvier 2020, conformément au *Règlement de l'Ontario 325/01*, tel qu'amendé.

Le programme d'allègement fiscal pour les immeubles commerciaux et industriels vacants a permis le remboursement partiel de l'impôt foncier pour les locaux et les bâtiments éligibles qui étaient inoccupés et inutilisés pour une période d'au moins 90 jours au cours d'une année d'imposition.

Le dernier jour pour une demande d'admissibilité à ce programme était le 31 décembre 2019 et le dernier jour pour déposer une demande afférente à l'année d'imposition 2019 était le 28 février 2020.